



Montigny le Bretonneux, Le 5,decembre 2017

FORMATION FEDERALE 2017 – 2018

Comme cela a été précisé lors des différentes formations, et principalement lors de la préformation, il ne sera délivré d'attestation que sur demande par mail, ainsi qu'aux candidats issus de comités extérieurs devant justifier de leur réussite afin de poursuivre leurs formations dans leurs comités respectifs.

Seuls les candidats ayant échoué lors d'un examen seront contactés pour éventuellement, s'ils le souhaitent, repasser cet examen lors d'une session suivante.

Il se trouve qu'à ce jour et depuis les premiers modules dispensés cette saison, aucun candidat ne devra repasser d'examen...

Toutes les personnes ayant participé aux différentes formations ont donc totalement validé leurs modules.

Francis COQUOZ
CTR ILE DE FRANCE